



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial
Bureau Politique de la ville**

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2021

POLITIQUE DE LA VILLE APPEL A PROJETS « QUARTIERS SOLIDAIRES JEUNES »

Depuis plus d'un an maintenant, notre pays traverse une crise sanitaire, économique et désormais sociale de grande ampleur, avec dans les derniers mois, une croissance des violences et rixes entre jeunes. Depuis plus d'un an également, la mobilisation de toutes les forces vives dans les territoires, tout particulièrement les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales et les associations, a été sans précédent.

Les associations de proximité ont notamment, grâce au fonds Quartiers solidaires, pu faire vivre la fraternité au cœur des quartiers, répondant aux besoins des plus fragiles de nos concitoyens.

Le Comité interministériel des villes, présidé par le Premier ministre, a acté le 29 janvier dernier à Grigny le renouvellement de ce fonds.

Ainsi, en 2021, le fonds « Quartiers solidaires Jeunes » sera doté de 10M€ dont **38 738 € pour le Puy-de-Dôme** en priorité pour les associations de grande proximité en capacité d'agir au plus près des habitants des quartiers.

Sont éligibles au présent appel à projets :

Les actions en faveur des publics jeunes de 0 à 25 ans (tout-petits, enfants, jeunes et étudiants), s'inscrivant dans les champs d'intervention suivants :

- continuité éducative ;
- sport ;
- culture ;
- santé mentale ;
- insertion professionnelle ;
- prévention ;
- soutien à la parentalité.

A titre d'exemples, peuvent être encouragées et soutenues les actions mettant en avant l'utilité sociale des jeunes (chantier éducatif solidaire dans le cadre de la crise sanitaire et sociale...) ou encore celles facilitant leur inclusion sociale post-covid avec des outils ou méthodes innovants (application numérique, méthode de co-formation, « aller vers » transmission de savoirs entre générations, etc.). Les actions de soutien à la parentalité des familles (plus particulièrement celles fragilisées par la crise sanitaire) peuvent aussi être accompagnées dans le cadre de Quartiers Solidaires Jeunes.

Public cible : les crédits du Programme 147 du budget de l'État sont réservés exclusivement au financement d'actions en faveur des habitants des sept quartiers prioritaires du Puy-de-Dôme. Une attention particulière devra être portée au public féminin dans toutes les actions menées, notamment pour favoriser leur participation, leur insertion professionnelle et leurs accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs.

Période de réalisation : Les actions ont vocation à être engagées rapidement pour bénéficier aux quartiers le plus tôt possible. Elles doivent être menées à bien d'ici le 31 décembre 2021.

Calendrier de l'appel à projets : date limite de réponse fixée au vendredi 11 juin 2021

A cette date butoir, les porteurs de projets intéressés devront :

1) S'être signalés auprès du bureau Politique de la Ville de la Préfecture, par mail ou par téléphone (Contacts : M. Cédric Malhuret et M. Alexandre Laroche - cedric.malhuret@puy-de-dome.gouv.fr / alexandre.laroche@puy-de-dome.gouv.fr – 04 73 98 63 17 ou 04 73 98 61 79)

2) Avoir impérativement saisi leur dossier de demande de subvention sur l'extranet DAUPHIN <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

Pour saisir l'État d'une demande de subvention au titre de la politique de la ville, taper obligatoirement 63-ETAT-POLITIQUE-VILLE sur la ligne 74 du budget prévisionnel de l'action.

Attention, tous les dossiers déposés dans le cadre du présent appel à projets devront obligatoirement porter la mention « Quartiers solidaires jeunes 2021 » devant leur intitulé, pour permettre au service instructeur de les différencier des dossiers déposés dans le cadre d'autres appels à projets.

En l'absence de l'ensemble de ces éléments, les dossiers seront considérés comme incomplets et ne pourront donc être instruits. Les dossiers arrivés hors délai ne pourront pas être pris en compte.